

Au premier trimestre de cette année, l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles s'est légèrement accru. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur l'ampleur de cette amélioration qui proviendrait d'un ralentissement de la dégradation dans les industries manufacturières et d'une croissance un peu plus soutenue dans le tertiaire marchand. Compte tenu de l'évolution prévisible de la production, cette progression ne devrait pas se poursuivre, et l'on enregistrerait encore une diminution d'environ 40.000 emplois salariés en 1986 ; en incluant les effets du dispositif pour l'emploi des jeunes qui devraient

s'étaler entre le deuxième semestre 1986 et le premier semestre 1987.

Le chômage, quant à lui, reprend depuis le début de l'année à un rythme de 18.000 par mois en moyenne ; ce résultat est compatible avec ceux des équations économétriques liant la variation du chômage à celles des ressources en main d'œuvre et de l'emploi pour l'année 1986. Ce sont les adultes de 25 à 49 ans et surtout les femmes qui sont touchés par ce mouvement.

---

### 1. L'emploi

Les enquêtes trimestrielles du Ministère du Travail et de l'UNEDIC ont fourni les informations sur les évolutions d'emploi au cours du premier trimestre 1986. Ces deux sources s'accordent pour retracer une évolution très légèrement positive (de l'ordre de + 0,1 %) de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles. Ainsi, pour la première fois depuis la mi-1982, l'emploi salarié se serait accru dans ces secteurs. Cette inflexion prolonge l'amélioration indiquée par les deux sources statistiques en 1985.

Rappelons cependant que des incertitudes demeurent sur l'ampleur de cette amélioration et sur le profil des évolutions infra-annuelles de l'emploi en 1985. Si l'on retient le profil résultant de l'enquête du Ministère du Travail, utilisée jusqu'à présent pour l'estimation des évolutions conjoncturelles, le premier trimestre 1986 s'inscrit dans le prolongement des tendances observées l'an dernier, le léger mieux provenant du ralentissement de la dégradation dans les industries manufacturières et d'une croissance un peu plus soutenue dans le tertiaire marchand.

Mais dans un contexte de croissance économique relativement lente, cette progression de l'emploi enregistrée début 1986 ne devrait pas se poursuivre : l'environnement économique ne se modifiant guère, les prévisions d'emploi par grands secteurs à l'horizon de la fin 1986 sont alors proches des évolutions observées en 1985, ce qui conduirait à une perte d'environ 40.000 emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles sur l'année.

Cette prévision, qui suppose le maintien tout au long de 1986 du nombre de jeunes exerçant un travail d'utilité collective, est un peu moins défavorable que celle effectuée en mai pour plusieurs raisons. Il a d'abord été tenu compte des informations les plus récentes, notamment de l'évolution de l'emploi observée au premier trimestre, ensuite, on s'est efforcé d'intégrer les effets d'un certain nombre de mesures récentes. C'est le cas d'une part de la levée de l'autorisation administrative de licenciement (cf. encadré) qui, à court terme au moins, pourrait se traduire par des réductions d'effectifs. Il s'agit, d'autre part, du Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes (cf. encadré) dont les effets dépendent largement des réactions des entreprises. Le caractère temporaire de l'abaissement du coût du travail risque d'en réduire l'impact final. De plus, il pourrait engen-

drer un mouvement de calendrier conduisant à de plus fortes embauches avant la date d'expiration du droit à l'abattement des charges, et moins fortes ensuite. Par ailleurs, il serait susceptible d'entraîner des substitutions entre différentes catégories de travailleurs. Enfin, l'embauche directe de jeunes ne transitant pas par une formule de stage pourrait s'en trouver handicapée. Au total, il est difficile de chiffrer précisément les conséquences de ce plan sur l'emploi. En excluant les SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), elles seraient sans doute limitées en 1986 et porteraient principalement sur la fin de l'année, contribuant au ralentissement de la baisse de l'emploi dans certaines industries (biens de consommation pour l'essentiel) ainsi que dans le bâtiment, et au maintien d'une légère croissance dans le tertiaire marchand.

De façon plus précise, dans les **industries manufacturières**, la dégradation se ralentirait (- 1,9 % en 1986 contre - 2,9 % en 1985). Les secteurs les plus touchés demeureront ceux des biens d'équipement (notamment l'automobile) ainsi que la sidérurgie, le textile et le cuir. A l'opposé, la parachimie et l'imprimerie pourraient maintenir leurs niveaux d'emploi.

## Mesures nouvelles

### 1. Suppression de l'autorisation administrative de licenciement

La loi adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale contient trois mesures d'application immédiate, et d'autres qui le seront au 1er janvier prochain, compte tenu des résultats de la négociation collective. Ces trois premières mesures sont :

- suppression du contrôle de la réalité du motif économique du licenciement, qui était la seule clause de la procédure d'autorisation pour les licenciements de moins de 10 salariés (en contrepartie, l'obligation d'un entretien préalable prévue pour les licenciements individuels est étendue, à titre provisoire, à tous les licenciements économiques de 10 salariés, y compris dans les petites entreprises). Pour les licenciements de plus de 10 salariés sur une période de 30 jours, la procédure d'autorisation subsistera jusqu'au 31 décembre 1986 mais ne portera plus que sur le respect des règles de consultation des représentants du personnel et sur la portée du plan social envisagé.
- suppression de la procédure d'autorisation administrative préalable des embauches et des licenciements dans les 12 mois qui suivent un licenciement économique (sauf convention FNE).
- suppression de la consultation de l'autorité administrative (qui reste informée) sur les licenciements prononcés dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire.

Evolution des effectifs salariés (secteurs marchands non agricoles)					glissements entre le début et la fin du trimestre (CVS)			
1985					Secteurs	1986		Effectifs au 31.12.1986 (en millions)
85.1	85.2	85.3	85.4	GA		86.1	GA	
-0,7	-0,8	-0,7	-0,7	-2,9	Industries manufacturières	-0,4	-1,9	3,954
-0,6	-0,7	-0,6	-0,6	-2,5	Industrie (hors bâtiment)	-0,4	-1,7	4,788
-0,6	+0,3	-0,3	-0,4	-1,0	Bâtiment - génie civil	-0,3	-1,0	1,180
-0,6	-0,5	-0,5	-0,5	-2,2	Industrie (y.c bâtiment)	-0,3	+1,5	5,968
+0,5	+0,2	+0,4	+0,2	1,3	Commerces	+0,4	+0,7	2,026
-0,1	-0,3	-0,2	+0,2	-0,4	Transports - télécommunications	-0,1	-0,4	1,308
+0,3	+0,3	+0,4	+0,6	+1,7	Services marchands	+0,6	+1,1	3,476
+0,1	+0,4	+0,4	+0,4	+1,3	Banques et assurances	+0,8	+0,5	0,676
+0,3	+0,2	+0,3	+0,4	+1,2	Tertiaire marchand	+0,4	+0,7	7,486
-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,4	Ensemble	+0,1	-0,3	13,454

## concernant l'emploi

### 2. Mesures pour l'emploi des jeunes

Ce dispositif a été mis en place à l'occasion du collectif budgétaire du printemps 1986. C'est le **plan d'urgence pour l'emploi des jeunes**, qui vise à inciter les entreprises à créer des emplois à travers trois mesures :

- exonération des 9 points de la cotisation patronale d'allocations familiales jusqu'au 30 juin 1987, pour les embauches de 16-25 ans réalisées entre le 1er mai 1986 et le 1er février 1987.
- exonération pendant un an de 50 % des cotisations patronales de Sécurité Sociale pour une embauche dans les 3 mois suivant une formation alternée, un TUC, ou une sortie d'apprentissage. Ceci s'applique aux jeunes qui seront sortis de formation au plus tard le 30 juin 1987 et ne vaudra que pour les embauches sur contrats d'au moins trois mois.
- exonération à 100 % des mêmes cotisations pour toutes les formules d'accueil en formation alternée, y compris l'apprentissage. Elle s'appliquera à tous les contrats en cours lors de l'entrée en vigueur de l'ordonnance et aux nouveaux contrats conclus avant le 1er janvier 1987, pour toute la durée de formation.

4 MdF sont prévus en 1986 pour ce plan, ainsi que 0,5 MdF pour des actions en faveur des chômeurs de longue durée, prolongeant les "stages modulaires" de 1985.

Dans l'**énergie**, l'arrêt de la croissance des effectifs d'EDF et une forte baisse, du fait des Charbonnages de France, au premier trimestre 1986, entraîneraient une diminution de l'emploi plus forte qu'en 1985.

Le **bâtiment** ne perdrait en 1986 comme en 1985 que 1 % de ses effectifs.

Pour le **secteur tertiaire marchand**, la croissance des effectifs des commerces en 1985 (+ 1,3 %) indiquée par l'enquête du Ministère du Travail est un peu remise en cause par la statistique trimestrielle de l'UNEDIC qui n'enregistre qu'une stabilité. Compte tenu de la progression enregistrée par les deux statistiques au cours du premier trimestre, on a donc effectué une prévision intermédiaire de croissance en 1986 (+ 0,7 %). Dans les transports, l'emploi continuerait de se réduire à un rythme annuel de 0,4 %, de plus fortes réductions d'emploi dans les entreprises publiques prenant le relais d'une moindre dégradation dans le secteur privé.

Dans les **services**, la croissance des effectifs (+ 1,7 % en 1985), particulièrement soutenue pour les services rendus aux entreprises avec la progression de l'intérim, devrait se poursuivre à un rythme atténué (aux environs de + 1 %). Enfin, l'emploi se stabiliserait dans les Banques et Assurances, alors qu'il n'avait cessé de progresser antérieurement.

L'emploi salarié poursuivrait sa croissance lente dans les **IAA** (+ 0,3 % en 1986).

Au total, on enregistrerait, en 1986, une diminution d'environ 40.000 emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles.

La faible progression du nombre des salariés du **secteur non marchand** (en supposant le nombre des TUC stable) compensant la diminution tendancielle des **salariés agricoles**, le nombre total de salariés se réduirait aussi d'environ 40.000.

Parmi les **non salariés**, la baisse de l'emploi agricole serait moins bien compensée en 1986 qu'en 1985 par la progression des autres secteurs : depuis le 4ème trimestre 1985 l'indicateur des créations d'entreprises diminue dans les secteurs autres que les services. Globalement il est à peu près stable, tandis que les défaillances augmentent. Toutefois le nombre des chômeurs créateurs d'entreprises demeure à un niveau assez élevé.

L'**emploi total, salarié et non salarié**, diminuerait d'environ 70.000 en 1986 (- 0,3 %).

Quant à la **durée hebdomadaire du travail**, comme en 1985, elle se modifierait peu en 1986, aussi bien la durée "effective"\* que la durée "théorique", le chômage partiel s'étant stabilisé.

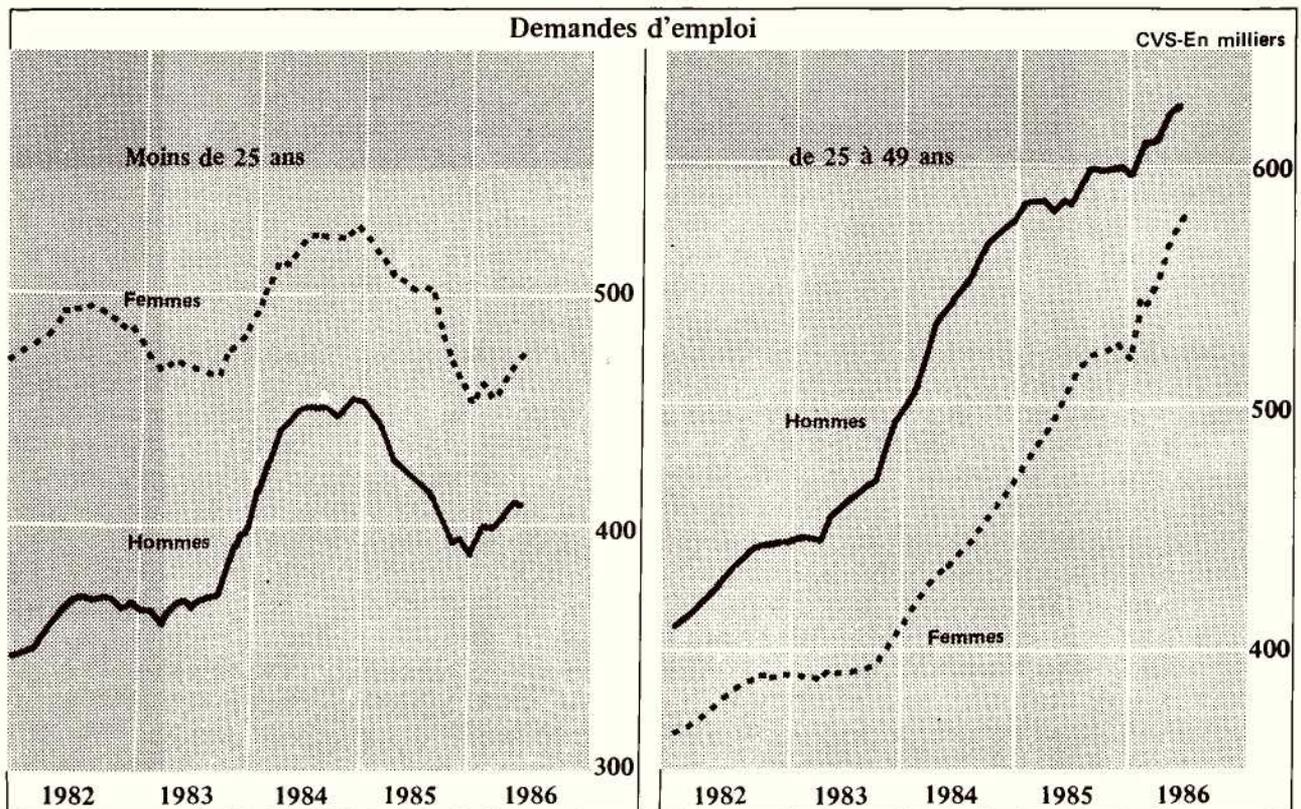
---

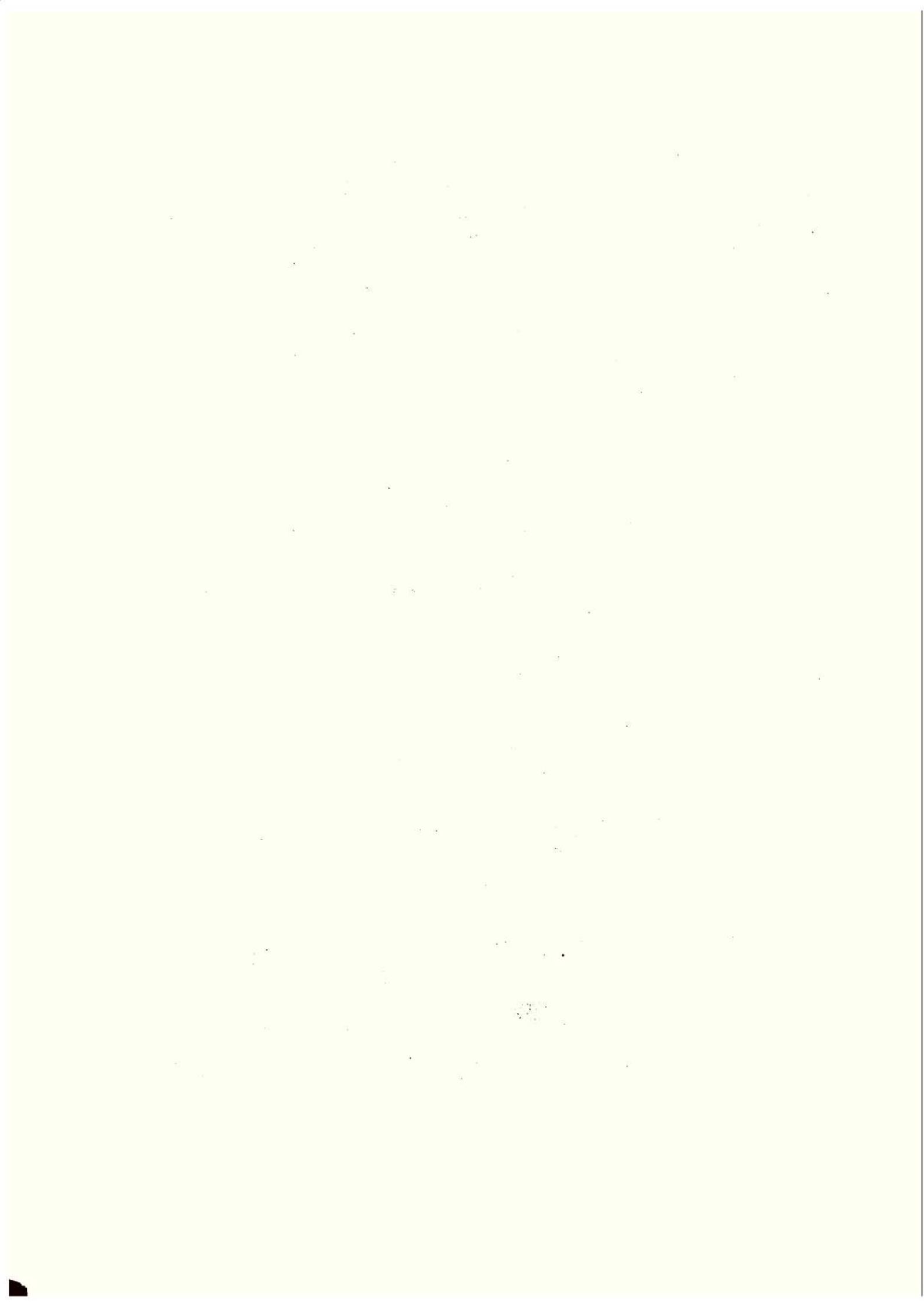
\* il s'agit de la durée théorique (affichée par les établissements) modifiée par la prise en compte, s'il y a lieu, des effets d'un surcroît ou d'une baisse de l'activité.

## 2. Le chômage

L'indicateur des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) mis en moyenne mobile sur 3 mois montre que la baisse enregistrée au cours de 1985 s'était arrêtée au mois de novembre. Au cours des cinq premiers mois de l'année 1986, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 18.000 par mois en moyenne. Les femmes de 25 à 49 ans sont les plus touchées (+ 10.000 par mois). Viennent ensuite les hommes de cette tranche d'âge (+ 4.000 par mois) ainsi que les jeunes de moins de 25 ans des deux sexes (+ 3.000 par mois). Depuis le début de l'année, seul le chômage des hommes de plus de 50 ans s'est réduit (- 2.000 par mois) alors que celui des femmes de cette tranche d'âge restait stable. Les dispenses de recherche d'emploi y ont contribué.

Cette progression globale du chômage depuis le début de l'année est compatible avec les résultats des équations économétriques liant la variation du chômage à celles des ressources en main d'oeuvre et de l'emploi pour l'année 1986. En effet, les prévisions de chômage fournies par ces relations varient selon l'équation retenue de + 150.000 à + 200.000 sur l'année. Les catégories les plus touchées seraient les hommes et les femmes de 25 à 49 ans, tandis que le chômage des plus de 50 ans se stabiliserait et que la progression du chômage des jeunes pourrait être ralentie grâce aux nouvelles mesures les concernant. Les bénéficiaires d'embauches et surtout de stages de formation alternée pourraient en effet être assez nombreux en fin d'année 1986. Dans ce cas, l'évolution du chômage enregistrée par l'ANPE serait un peu inférieure aux prévisions formulées plus haut.





## VII - Le revenu et la demande des ménages

---

Pour la deuxième année consécutive, les ménages devraient bénéficier en 1986 d'une croissance de leur pouvoir d'achat : environ 2,9 % par rapport à 1985. Cette forte évolution reflète la croissance du volume de la masse salariale et des prestations sociales, ainsi que le ralentissement notable des impôts payés par les ménages.

Mais cette amélioration résulterait d'un mouvement infra-annuel très contrasté : elle serait acquise intégralement au premier trimestre, le reste de l'année subissant au contraire un freinage marqué de la progression des revenus nominaux alors même que s'interrompt le ralentissement de l'inflation. C'est donc bien, pour l'essentiel, la modération inattendue des prix au premier trimestre et l'acquis en début d'année qui expliquent la progression du pouvoir d'achat en moyenne annuelle en 1986.

Compte tenu des liaisons habituelles entre le revenu des ménages et leur consommation, celle-ci croît sensiblement en 1986 (2,9 % en volume), mais surtout au premier

semestre. Le mouvement est renforcé en début d'année par le remboursement de l'emprunt obligatoire et l'effet de la Coupe du Monde de football. En compensation, le troisième trimestre enregistrerait une évolution médiocre de la consommation, et celle-ci ne repartirait que modestement à la rentrée.

Cette croissance de la consommation globale se porte particulièrement sur les achats d'énergie en début d'année, en raison de l'hiver rigoureux et de la baisse du prix des carburants, puis, au deuxième trimestre, sur les biens durables (électronique grand public notamment) et l'automobile, ce dernier poste devant continuer à faire l'objet d'achats actifs sur le reste de l'année.

Le maintien de la consommation à un haut niveau en fin d'année, alors que le pouvoir d'achat ne progresse plus, suppose une nouvelle baisse du taux d'épargne, à laquelle pourrait contribuer un développement toujours important du crédit à la consommation.

---

### 1. Le revenu et le pouvoir d'achat

Après deux années de recul (1983, 1984), l'année 1985 avait été marquée par une reprise de la croissance du **pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages**. En moyenne annuelle, celui-ci croîtrait de 2,9 % en 1986. Mais cette croissance résulterait d'un profil très marqué. La forte accélération du quatrième trimestre 1985, qui fournit un acquis important, s'est poursuivie en début d'année 1986, mais laisserait la place à une stabilisation au deuxième trimestre et enfin à un recul sur la deuxième partie de l'année.

En moyenne annuelle, le **taux de salaire horaire** de l'ensemble des entreprises progresserait de 4,4 % en 1986, contre 6,3 % en 1985. Le ralentissement s'opérerait dès le premier semestre et ne s'accentuerait que légèrement au cours du second. La stabilité de la durée du travail et le faible recul prévu des effectifs (- 0,3 %) conduiraient à une progression de la **masse salariale brute** versée par les entreprises de 4,1 % en moyenne annuelle. La réduction des effectifs, plus marquée au second semestre, entraînerait un ralentissement de la croissance plus accentué pour la masse salariale que pour le taux de salaire horaire. Un profil du même ordre, encore que plus typé, prévaudrait pour la **masse salariale versée par les administrations publiques** ; les revalorisations de salaires et les rattrapages dans le cadre de la clause de sauvegarde ayant été effectués au premier trimestre et l'absence d'augmentation générale des rémunérations jusqu'à fin 1986 étant inscrite dans le collectif budgétaire. Au total cette masse progresserait de 4,3 % en moyenne annuelle et de 1,3 % en glissement annuel.

Masse salariale brute					Evolution en %				
1984	1985					1986			
MA	85.I	85.II	GAt	MA		86.I	86.II	GAt	MA
8,1	4,3	2,8	5,8	6,3	Taux de salaire horaire moyen (toutes entreprises)	2,1	1,7	3,6	4,4
-1,4	-0,6	-0,2	-0,6	-1,1	Effectifs	0,0	-0,3	-0,4	-0,3
-0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,2	Durée du travail	0,0	0,0	0,0	0,0
6,3	2,4	2,7	5,3	5,0	Masse salariale brute (toutes entreprises)	2,0	1,4	3,1	4,1
9,3	3,0	3,4	6,3	5,3	Masse salariale brute administrations publiques	3,1	-1,0	1,3	4,3
7,0	2,5	2,9	5,6	5,1	Masse salariale brute	2,2	0,8	2,7	4,1

Globalement, la masse salariale brute progresserait donc de 4,1 % en moyenne annuelle et de 2,7 % en glissement annuel, compte tenu du freinage du second semestre.

Les évolutions de prix, plus fortes à partir du deuxième trimestre, accentueraient encore ce profil en termes de pouvoir d'achat, si bien qu'au total ce dernier progresserait de 1,6 % en moyenne annuelle, mais serait orienté à la baisse sur les trois derniers trimestres de l'année.

En dépit de l'absence de modification des taux dans notre projection, la croissance des **cotisations sociales** versées par les salariés (5,2 % en moyenne annuelle) devrait quelque peu s'éloigner de celle de la masse des salaires reçus par les ménages. L'essentiel de cet écart est imputable à l'effet, en année pleine, des hausses des taux de cotisations chômage de juillet (+ 0,2) et novembre (+ 0,19) 1985. Le relèvement du plafond de la sécurité sociale ne jouerait lui que faiblement.

Prestations versées aux ménages par les circuits de sécurité sociale							Evolution en %				
1984	1985						1986				
MA	85.I	85.II	GAt	MA	part % 1985		86.I	86.II	GAt	MA	Contribution 1/
9,6	5,5	0,7	7,3	8,8	36,6	Santé	5,1	2,0	5,8	6,4	2,3
9,9	4,8	5,0	9,9	9,4	41,4	Vieillesse	2,9	1,9	4,0	6,4	2,6
6,7	1,9	-3,8	-7,5	2,1	11,5	Famille	5,2	2,2	11,9	4,3	0,5
12,5	3,2	2,3	5,1	7,6	10,5	Chômage	-0,4	-0,6	-1,1	0,4	0,1
9,7	4,5	2,1	6,3	8,1	100	Total	3,6	1,7	5,0	5,5	5,5

1/ Variation du total des prestations résultant de l'évolution de la ligne.

Pour cette année, le rythme de croissance du volume des **prestations sociales versées par les organismes de sécurité sociale** continuerait d'être assez soutenu, n'accompagnant que partiellement celui de la désinflation. Ce volume croîtrait, en moyenne annuelle, de 2,9 % en 1986, ce qui représente une légère accélération par rapport à 1985 et 1984. En termes de profil infra-annuel, comme pour 1985, après une reprise au premier semestre, on constaterait un ralentissement au second, mouvement qui se retrouverait pour chaque catégorie de prestation.

Le volume des **prestations familiales** progresserait de 1,8 %, en moyenne annuelle, contre une baisse de 3,2 % en 1985 et de 1,0 % en 1984. Cette forte reprise s'explique par l'effet du décalage de paiement de la fin du mois au début du mois  $n + 1$  par certaines caisses, dont la mise en place s'est effectuée de septembre à décembre 1985. Cette mesure a réduit de 2,3 MdF la masse des versements 1985. Cette opération réalisée, on a mécaniquement une forte hausse au premier trimestre 1986. Hormis cet effet, le volume des prestations se réduirait de 0,2 % en moyenne annuelle. Pour les prix, la base mensuelle de calcul des prestations familiales aura connu deux relèvements de 1,25 % chacun, au 1er janvier et au 1er juillet, conduisant à une progression, en moyenne annuelle, de 3,4 % de la prestation unitaire nominale et donc de 0,9 % en volume. Enfin, l'évolution démographique continuerait d'avoir un effet à la baisse sur le nombre de bénéficiaires.

Le freinage de la croissance des **prestations emploi** se poursuivrait très vivement. Leur volume baisserait en moyenne annuelle de 2,0 % contre une hausse de 1,9 % en 1985 et de 6,8 % en 1984.

Il y a à cela plusieurs raisons :

Pour le régime d'assurance, le nombre de chômeurs indemnisés continuerait de croître à un rythme faible et la mise en place de la nouvelle convention devrait produire ses effets dès le deuxième trimestre, les nouveaux entrants étant pris en charge à des taux d'indemnisation réduits, alors que l'allongement de la durée ne produira ses effets qu'ultérieurement.

Pour le régime de solidarité, l'application en année pleine de la réforme de 1984 avait engendré une forte croissance. En 1986 si l'allocation de solidarité spécifique devrait poursuivre sa progression à un rythme élevé (+ 30 %), celle de l'allocation d'insertion devrait par contre se ralentir, l'effet de base tenant à la population concernée étant désormais passé.

Enfin, un effet massif devrait provenir des sorties de garanties de ressources qui, pour les pré-retraites, ne seraient que très faiblement compensées par les entrées en pré-retraite FNE.

La reprise de la croissance du volume des **prestations santé**, constatée en 1985, se poursuivrait en 1986. Ce volume progresserait de 3,8 % en moyenne annuelle, après 3,1 % en 1985 et 2,3 % en 1984.

Alors que les évolutions de prix continueraient à être modérées (taux directeur, tarifs des honoraires médicaux et des analyses), celles des volumes en revanche seraient toujours orientées à la hausse pour les médecins comme pour les auxiliaires médicaux aussi bien du fait de l'augmentation des effectifs de ces professions que du nombre d'actes unitaires réalisés. A cela, s'ajoute en 1986 le coût de la réforme des études médicales (0,6 MdF) ainsi que celui de la sectorisation psychiatrique (2,5 MdF).

Enfin, au niveau infra-annuel, un nouvel effet épidémique lié à un hiver encore rigoureux, expliquerait pour l'essentiel la reprise du premier semestre.

Le volume des **prestations vieillesse** poursuivrait en 1986 sa croissance à un rythme analogue à celui de 1985 (3,8 % en moyenne annuelle pour 1986, contre 3,6 % en 1985 et 2,5 % en 1984).

Les pensions de sécurité sociale et le minimum vieillesse n'auront connu cette année qu'une revalorisation\* de 1,3 % au 1er janvier correspondant à une augmentation de 3,1 % en moyenne annuelle et donc une légère progression du pouvoir d'achat par tête. Par contre, l'effet volume, et plus spécialement celui des effectifs jouerait encore fortement du fait d'un passage important des garanties de ressources en prestations vieillesse (100.000 entrées supplémentaires cette année) et de l'abaissement de l'âge de la retraite. Cet effet volume serait donc de l'ordre de celui de 1985.

Au niveau infra-annuel, le ralentissement du second semestre s'expliquerait par la non revalorisation des pensions au 1er juillet.

Le rythme de croissance des **impôts payés par les ménages** continuerait à se réduire en 1986 : 2,7 % de croissance en moyenne annuelle, contre 5,4 % en 1985 et 12,1 % en 1984.

Pour l'**impôt sur le revenu**, ce nouveau ralentissement résulterait essentiellement de l'allègement uniforme de 3 % prévu par la Loi de Finances. Cet allègement étant appliqué dès le premier acompte, le profil infra-annuel devrait être moins accentué qu'en 1985 (cf chapitre III).

Pour les **impôts locaux**, le ralentissement devrait être encore plus sensible (cf chapitre III).

Au total, et compte tenu d'un acquis de fin d'année 1985 fortement négatif, l'évolution des impôts contribuerait positivement à la croissance du revenu disponible brut des ménages.

Le pouvoir d'achat des ménages					Evolution en %					
1984	1985				Pouvoir d'achat de :	1986				Contribution 1/
MA	85.I	85.II	GAt	MA		86.I	86.II	GAt	MA	
-0,3	-0,2	0,6	1,0	-0,5	(+) masse salariale brute	1,8	-1,0	0,0	1,6	1,1
7,8	-0,1	2,9	2,6	1,2	(-) cotisations sociales salariés	0,8	0,7	0,9	2,6	-0,2
-1,6	0,0	0,2	0,7	-0,8	(=) masse salariale nette	1,9	-1,4	-0,1	1,4	0,9
0,9	0,6	1,1	1,6	1,4	(+) autres revenus nets <sup>2/</sup>	3,1	0,6	3,6	4,0	1,0
2,3	1,8	0,2	2,1	2,6	(+) prestations sociales	3,1	-0,2	2,1	3,1	1,1
4,6	1,5	-7,6	-10,9	-0,1	(-) impôts	5,4	-2,2	3,9	0,2	-0,1
-0,2	0,6	1,2	2,6	0,9	(=) <b>revenu disponible brut</b>	2,4	-0,3	1,4	2,9	2,9
7,2	2,7	2,2	4,5	5,5	déflateur <sup>3/</sup>	0,5	1,9	2,7	2,5	

1/ variation du pouvoir d'achat du RôS résultant de l'évolution de la ligne  
2/ y compris l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels  
3/ indice des prix de la consommation des ménages

\* On ne tient pas compte ici de la revalorisation de 0,5 % au 1er octobre qui vient d'être décidée.

Pour les autres revenus, on devrait enregistrer une forte progression de l'EBEI (7,6 % en francs courants et 5,0 % en pouvoir d'achat), les entrepreneurs individuels profitant comme les entreprises de la baisse du coût des consommations intermédiaires.

Par contre, **les revenus de la propriété et de l'entreprise** stagneraient en francs courants, du fait de la baisse des taux d'intérêt et on estimerait à 14 MdF (5,0 % de croissance) le manque à gagner en résultant pour les ménages.

Eu égard à l'évolution de toutes ces composantes, le **revenu disponible brut des ménages après impôt** progresserait de 5,5 % cette année en nominal et de 2,9 % en pouvoir d'achat ; suivant le profil très marqué d'un gain au premier trimestre et de pertes au second semestre.

## 2. La consommation

Au cours de l'année 1985, la **consommation des ménages** a connu une croissance particulièrement soutenue, allant au-delà de la progression attendue compte tenu de l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut. Après une hausse de l'ordre de 1 % par trimestre au second semestre 1985, le rythme de croissance se ralentit au premier trimestre 1986, cette inflexion marquant un retour à une situation dans laquelle la liaison entre évolution de la consommation et du pouvoir d'achat retrouve sa forme plus habituelle, et que l'on peut prolonger sur le reste de la période de prévision. Le mouvement très typé du pouvoir d'achat, fait d'une forte progression au premier trimestre suivie d'un ralentissement sur le reste de l'année, devrait donc induire un freinage progressif de la croissance de la consommation au long de la période.

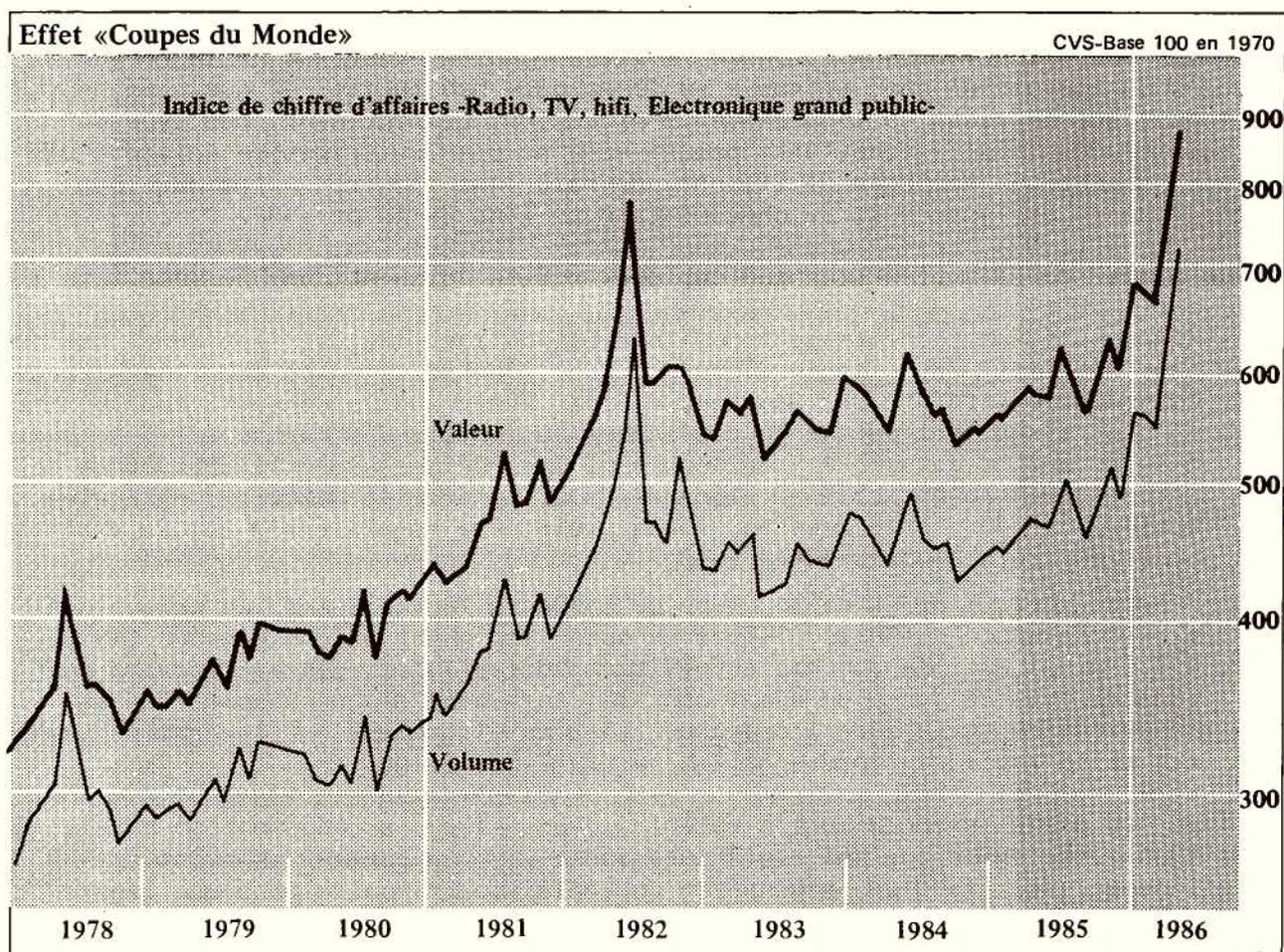
Ce profil devrait être accentué par deux effets agissant dans le même sens :

- d'une part, le remboursement de l'emprunt obligatoire, si l'on admet que pour moitié il est épargné alors que pour l'autre il entre dans l'arbitrage consommation-épargne des ménages, devrait avoir sur la consommation le même effet qu'un choc sur la croissance du pouvoir d'achat de + 1 % au premier trimestre et de - 1 % au deuxième. Il accélère alors la croissance de la consommation de 0,3 % en glissement sur le premier semestre, et également sur le dernier trimestre, après avoir pesé négativement sur la croissance du troisième trimestre (- 0,3 %) ;
- d'autre part, l'effet de la Coupe du Monde de football sur les achats d'électronique grand public, lequel, d'après les observations passées (1978, 1982) ainsi que les données actuellement disponibles, devrait induire par rapport à la tendance un supplément de croissance de la consommation en produits industriels de l'ordre de 1,5 % en glissement sur le premier semestre et un repli de l'ordre de 1 % au troisième trimestre.

Tous ces éléments conduisent à retenir un profil de la **consommation totale** pour 1986 caractérisé par une croissance assez vive au premier semestre (1,7 % en glissement) suivie d'une stagnation au troisième trimestre et d'une légère reprise au quatrième (0,5 %).

Consommation des ménages (aux prix de 70)							Evolution en %						
1985							1986						
85.1	85.2	85.3	85.4	GAt	MA	part 85 % 1/		86.1	86.2	86.3	86.4	GAt	MA
0,9	0,1	0,4	0,1	1,4	1,1	21,4	Alimentation	0,0	0,4	0,2	0,1	0,7	0,7
8,6	-8,0	5,2	1,9	7,2	2,7	9,8	Energie	3,1	-0,9	-1,7	-0,2	0,2	3,4
2,0	0,8	1,5	1,5	6,0	2,8	26,2	Produits industriels	1,4	2,1	-0,8	0,5	3,2	4,8
2,7	1,3	5,2	-1,3	7,9	3,3	7,6	dont : Biens durables	4,5	4,1	-2,7	0,3	6,2	8,3
1,1	-0,5	-0,6	4,7	4,7	-0,3	7,4	Textile-cuir	-3,2	1,0	-0,3	0,5	-2,0	0,5
2,0	1,2	0,1	1,6	4,9	4,0	11,2	Autres	1,6	1,1	0,3	0,6	3,6	4,3
0,2	0,8	0,1	1,4	2,6	2,9	42,6	Services	0,3	0,6	0,6	0,7	2,2	2,6
1,5	0,1	0,9	1,2	3,7	2,5	100,0	Total	0,8	0,9	-0,1	0,5	2,1	2,9

1/ Part de la ligne dans le total de la consommation au prix courant de 1986.



Source : Banque de France

La **consommation énergétique** connaît une croissance soutenue au premier trimestre du fait d'une consommation d'énergie domestique élevée, en liaison avec un hiver encore rigoureux, et d'une consommation de carburants accélérée par la baisse des prix relatifs. La compensation attendue pourrait s'étaler sur le reste de l'année, dans la mesure où l'orientation à la hausse des prix relatifs des carburants n'influerait sur les volumes consommés qu'au second semestre. Au total, à conditions climatiques voisines, la croissance de la consommation d'énergie serait plus vive qu'en 1985, du fait de la hausse de celle des carburants, liée à la baisse de leurs prix relatifs.

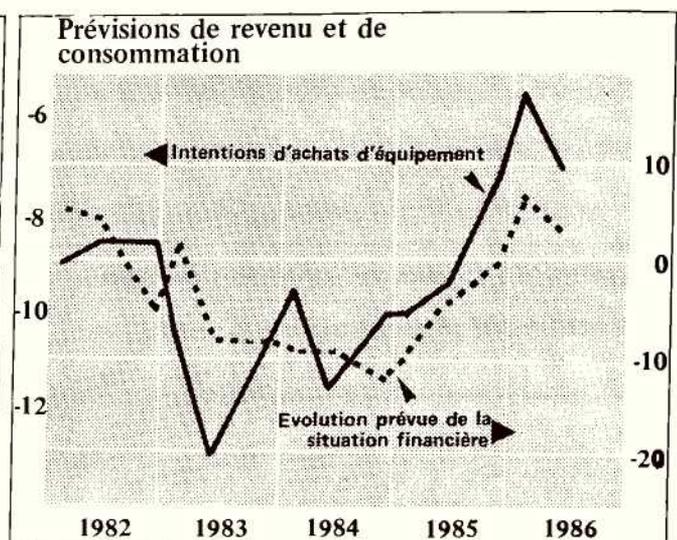
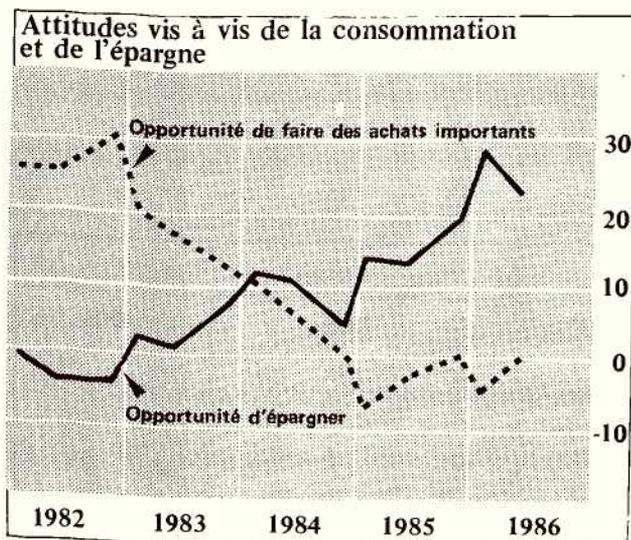
En matière de **produits industriels**, la forte croissance du premier semestre proviendrait de la bonne orientation de l'électronique grand public (effet "Coupe du Monde"), de celle de l'automobile qui devrait se poursuivre au moins jusqu'au troisième trimestre, mais aussi de celle du textile-cuir. Dès lors, le second semestre enregistrerait un repli technique, mais le niveau resterait élevé. La consommation en produits industriels se développerait à un rythme sensiblement plus élevé qu'en 1985.

Pour la **consommation de services** et la **consommation alimentaire**, après un repli au premier trimestre (compensant un fort quatrième trimestre 1985 dans le cas des services), on retrouverait un rythme de croissance tendanciel.

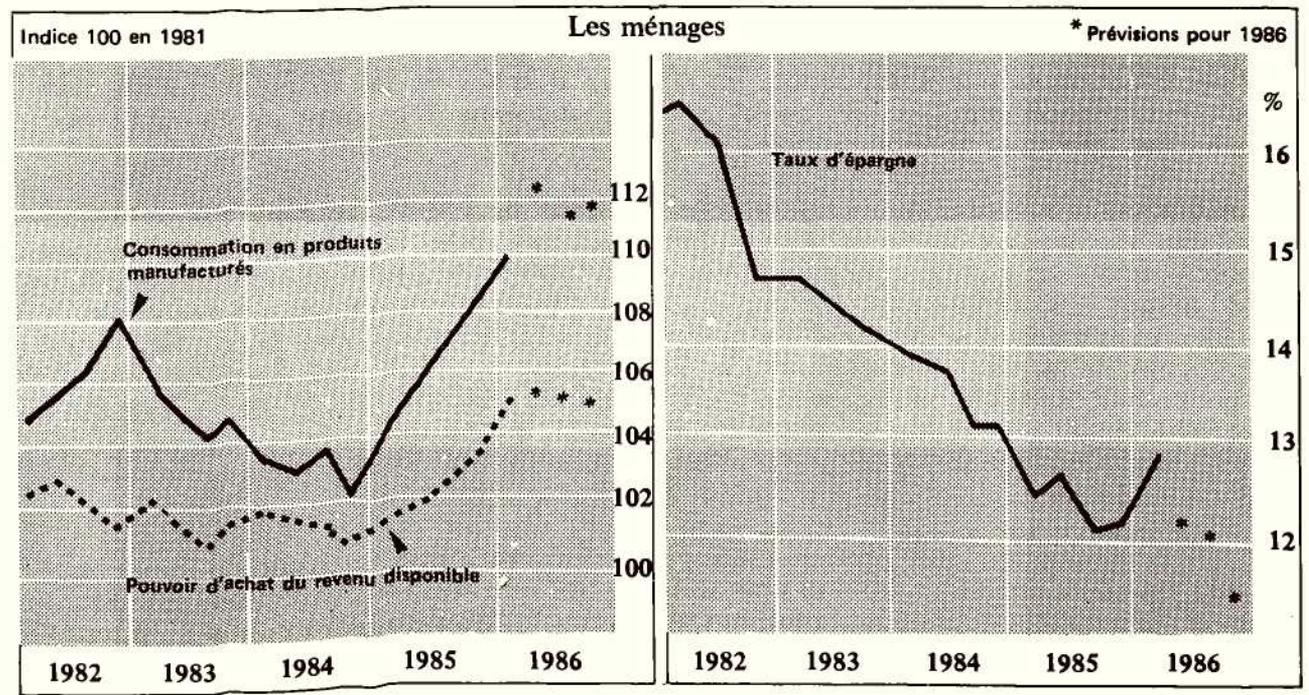
Ces hypothèses sur l'évolution du pouvoir d'achat et de la consommation semblent bien concorder avec les résultats obtenus dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages du mois de mai.

Alors que leur situation financière actuelle ou passée leur paraît s'améliorer, ils envisagent, et plus particulièrement les salariés et les inactifs, un recul à venir de leur pouvoir d'achat. Ceci peut être lié à l'inquiétude qui se fait jour quant au maintien du rythme de la désinflation (il se peut que les ménages craignent un "dérapage" accompagnant la libération des prix), et au fait que certaines mesures ont déjà été prises, qui limitent les revalorisations à attendre sur le reste de l'année (salaires de la fonction publique, retraites). Inversement, et différemment affectés par l'évolution des prix, les indépendants continuent d'envisager une amélioration de leur situation, qui n'est pas sans lien avec la bonne tenue de la consommation (cf l'évolution de l'EBEI).

Quant au partage entre consommation et épargne, l'opinion continue à privilégier la consommation (le résultat du mois de mai marquant une reprise). Ainsi, pour l'automobile, les intentions fermes d'achats de véhicules neufs sont en effet en forte progression ce que traduisent déjà les dernières statistiques d'immatriculations. De même, pour l'opportunité d'acheter, que l'on peut rapprocher de la consommation de biens durables (hors tendance), son orientation à la hausse reflète le vif mouvement actuel sur ce type de dépense.



Taux d'épargne des ménages (en % du revenu disponible)										
1985						1986				
85.1	85.2	85.3	85.4	MA		86.1	86.2	86.3	86.4	MA
12,4	12,6	12,0	12,1	12,3	Taux d'épargne global	12,8	12,1	12,0	11,3	12,0
4,3	4,3	3,7	3,8	4,0	Taux d'épargne financière	4,7	3,8	3,7	3,1	3,8



Enquête de Conjoncture auprès des ménages									
Proportion des ménages déclarant souhaiter placer leur épargne en :	1983	1984			1985			1986	
	Nov.	Janv.	Mai	Nov.	Janv.	Mai	Nov.	Janv.	Mai
Livrets d'épargne .....	53,5	53,5	52,5	49,5	48,5	47,5	47,0	49,0	45,5
Epargne logement .....	23,0	23,0	21,5	22,5	23,0	24,5	25,5	22,0	25,0
Actions, emprunts et obligations	6,0	5,5	7,5	8,0	8,0	9,0	8,0	9,5	10,0

### 3. Le comportement d'épargne

Ces évolutions de revenu et de consommation se traduisent par une nouvelle diminution du taux d'épargne en moyenne annuelle. Après une forte reprise au premier trimestre, résultant de l'importante progression de revenu disponible brut vis-à-vis d'une croissance de la valeur de la consommation modérée par une faible hausse des prix, il se dégraderait ensuite pour atteindre en fin d'année un nouveau minimum "historique". Dès le deuxième trimestre, la croissance du revenu disponible brut se ralentirait alors que le volume de la consommation continuerait à progresser et que les prix enregistreraient des hausses accrues.

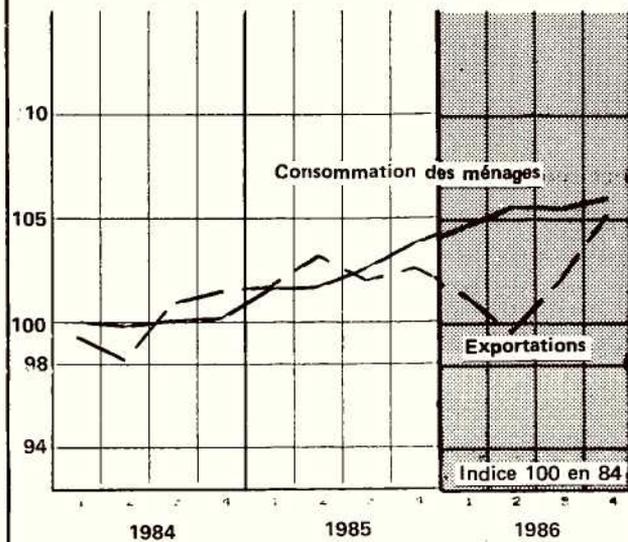
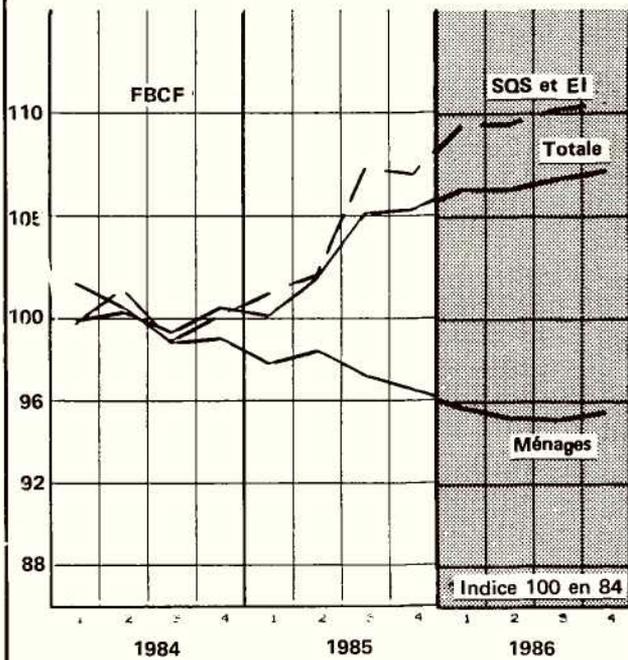
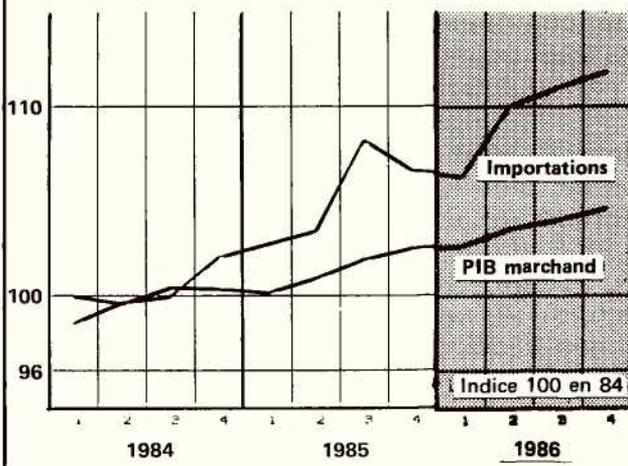
Cette nouvelle faiblesse de l'épargne entraînerait encore un recul du volume de la FBCF des ménages et une stabilisation de leur capacité de financement en francs courants, qui contribuerait à la dégradation du taux d'épargne financière.

En matière de logement, les résultats du premier trimestre ne sont pas favorables : les mises en chantiers sont en deçà du niveau comparable du premier trimestre 1985 et la **FBCF logement des ménages** continue à se replier. Elle diminuerait de 2,5 % en moyenne pour 1986 (- 3,2 % en 1985) (cf chapitre V).

Quant aux formes préférées de placement de l'épargne financière, l'enquête de conjoncture auprès des ménages continue d'indiquer que même si le livret d'épargne conserve le premier rang, il continue d'être fortement concurrencé, en tendance (et donc en dépit du regain de janvier 1986), par l'épargne-logement et, de plus en plus, par les valeurs mobilières.

Enfin, au début de 1986, la progression des crédits aux ménages est restée très soutenue, selon des données d'enquête de conjoncture de la Banque de France. Cette évolution reflète la politique d'offre très dynamique des banques, mais il convient de noter qu'elle concerne surtout les prêts personnels et le crédit à la consommation, dont le coût a sensiblement diminué. En revanche, la croissance des crédits au logement semble s'être ralentie par rapport à 1985, où elle avait atteint 12 %, ce qui conforte les hypothèses quant à l'évolution de la FBCF logement des ménages.

**Ensemble des biens et services marchands  
(prix 70)**



**Produits manufacturés  
(prix 70)**

